

pays ; au vôtre, parcequ'il en fut le fondateur, et au nôtre, parce qu'il y reçut la vie. Sa mémoire, en survivant toujours au milieu de nos populations, entretiendra entre elles, j'en suis convaincu, les sentiments d'une cordiale fraternité que, de notre côté, nous n'avons jamais cessé de porter aux Canadiens.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération,

Monsieur le Vice-Président,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

HOVIUS.



Saint-Malo, le 24 mars, 1846.

MONSIEUR LE MAIRE.

Pour me conformer à vos intentions de répondre au vœu de Monsieur Faribault, Vice-Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, j'avais envoyé à Paris, afin d'en avoir une copie exacte, le précieux document que la ville possède, concernant le troisième voyage de Jacques Cartier au Canada. Aujourd'hui grâce à l'obligeant empressement de l'érudit Monsieur D'Avezac, chef du bureau des archives de la marine, nous possédons la transcription entière et correcte de cette pièce si intéressante, qui remplace dans nos cartons, les extraits que j'en avais faits.

Aux renseignemens que vous avez été assez heureux de pouvoir donner, il y a deux ans, sur notre illustre compatriote, M. Faribault vous demande, dans la lettre du 26 de janvier dernier, le compte fourni par Jacques Cartier des recettes et dépenses de la troisième expédition de découvertes, ainsi que le jugement rendu à son sujet, par les délégués du Roi François 1er. Afin de répondre au désir de MM. les membres de la Société Littéraire et Historique de Québec, qui ont été si bienveillants pour la ville de Jacques Cartier, et dont M. Faribault est le mandataire, je vous propose, M. le maire, de leur envoyer un double de la copie que nous devons à M. D'Avezac, dans laquelle se trouvent précisément les pièces réclamées par M. Faribault ; ces pièces réunies à quelques